



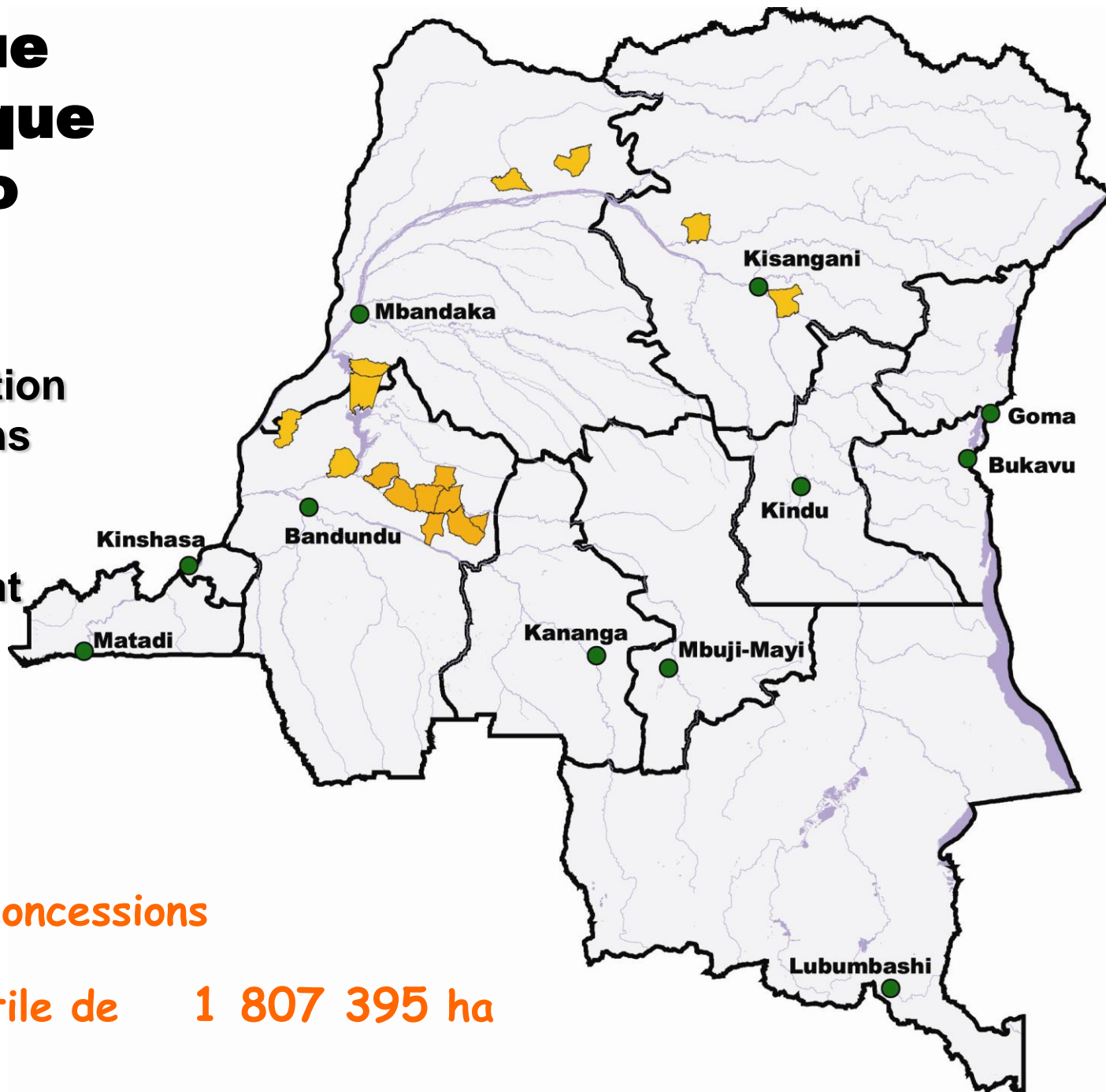
Présentation de SODEFOR
République Démocratique du Congo

SODEFOR

- **16 concessions forestières totalisant 2 139 350 hectares dont 1 807 395 hectares utiles (avant aménagement)**
- **Deux unités de transformation**
 - ✓ **Kinshasa : Scierie, déroulage, fabrique de contreplaqués**
 - ✓ **Nioki : Scierie, déroulage, fabrique de contreplaqués**

République Démocratique du Congo

Carte de localisation
des concessions
SODEFOR
en phase
d'aménagement
durable

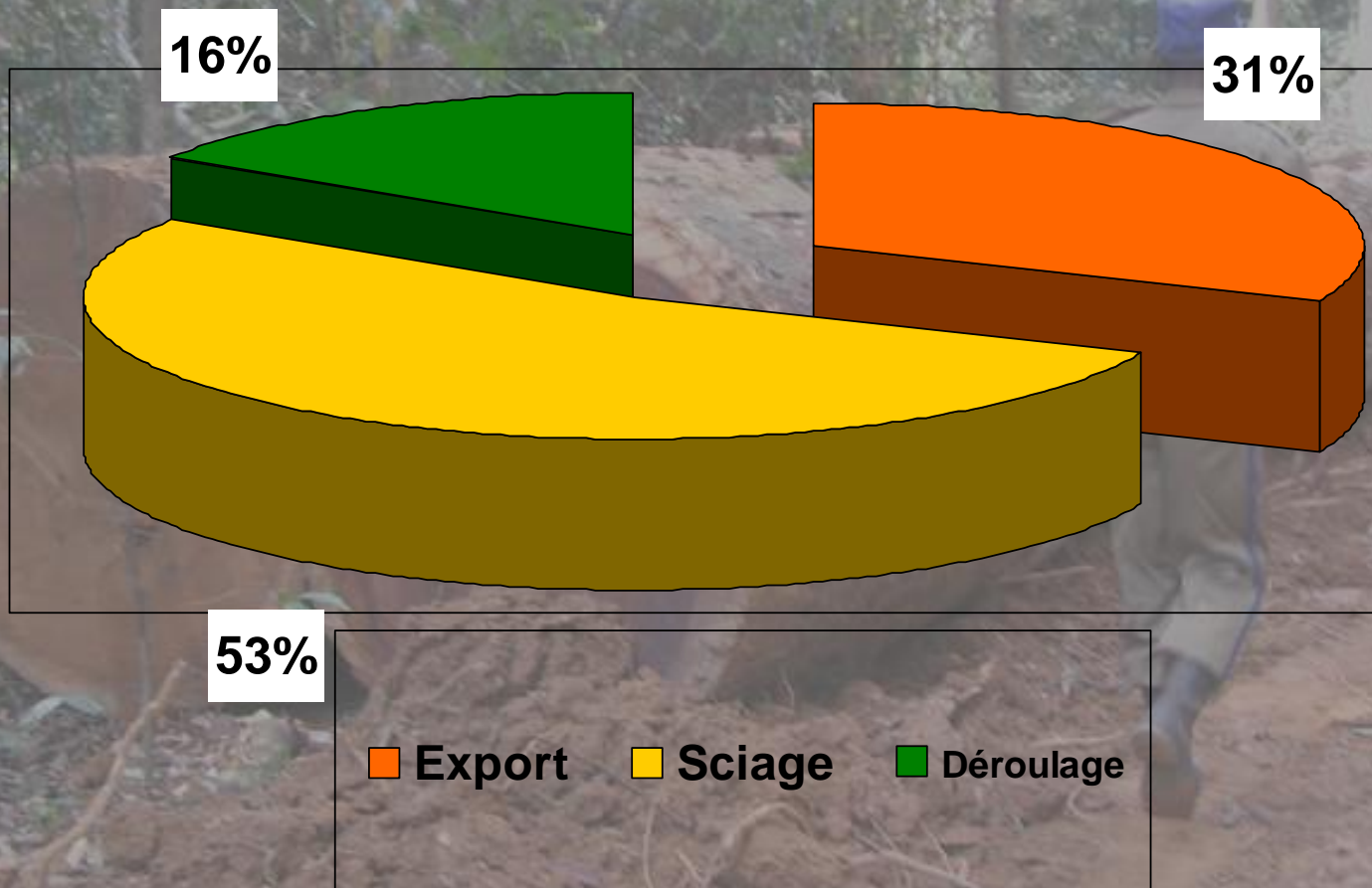


Un total de 16 concessions

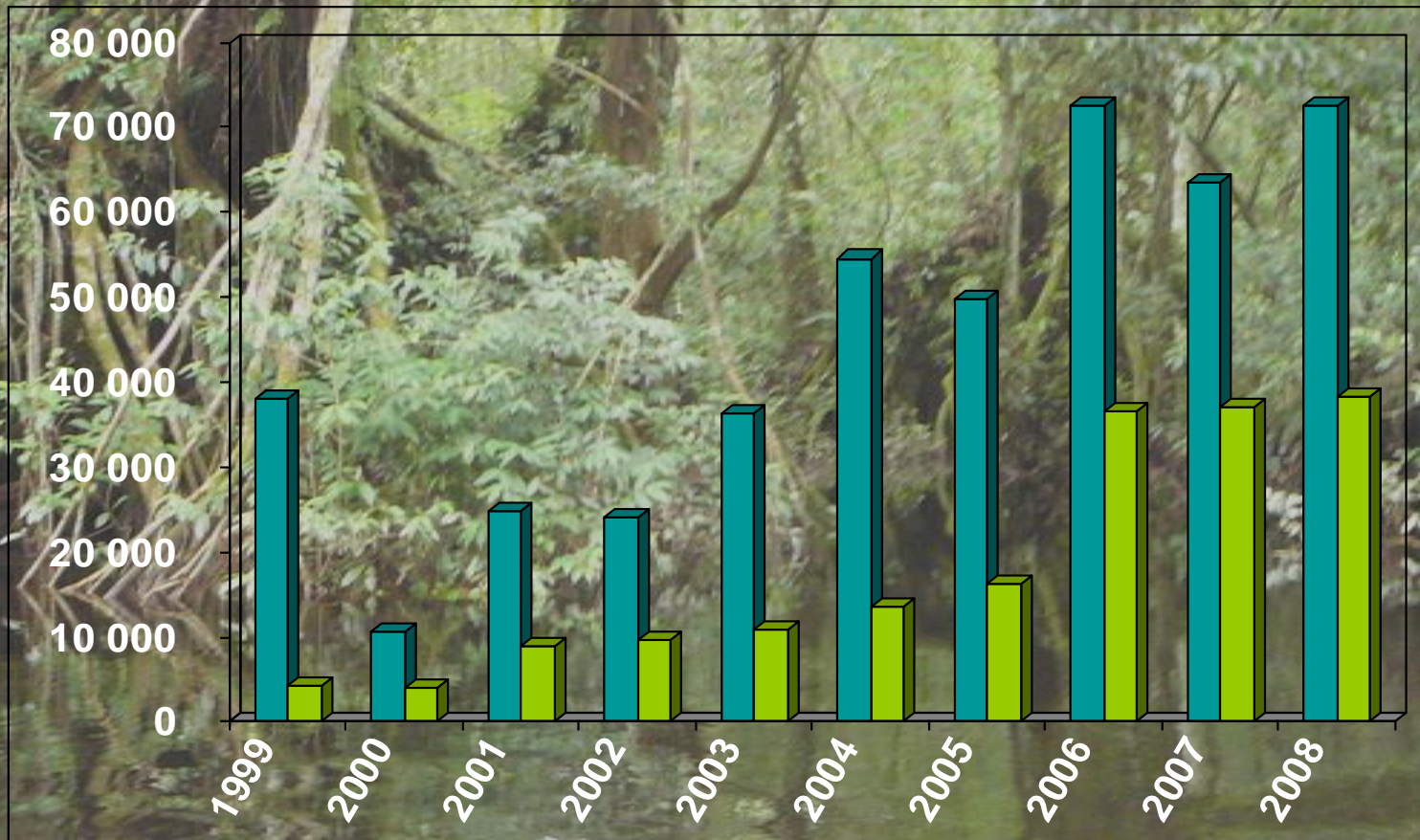
Une superficie utile de 1 807 395 ha

Répartition de la Production Grumes

2008 : 72 500 m³



Evolution de la Production



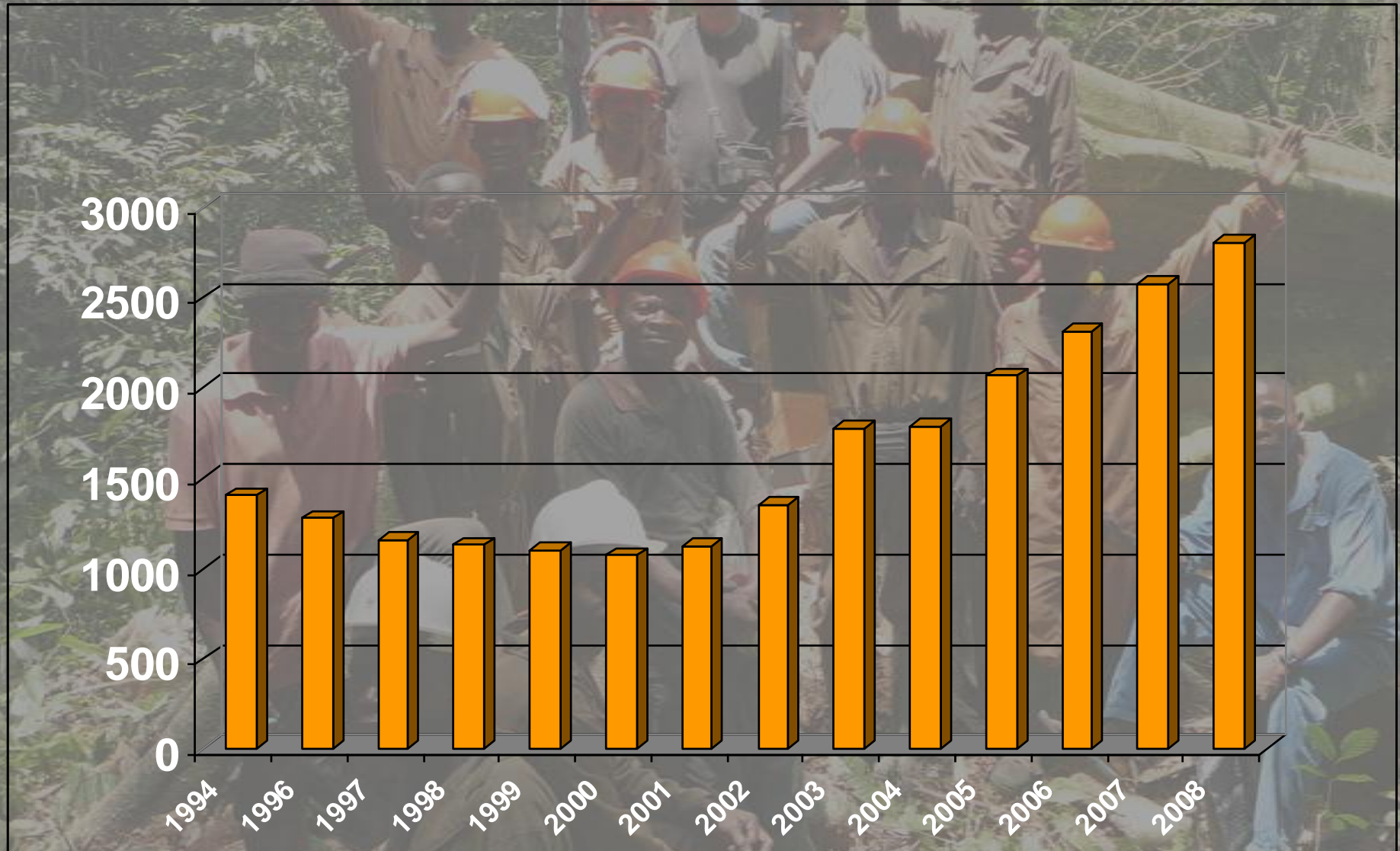
■ Production Forêt

■ Entrée Usines

Nombre de salariés

- Kinshasa : 606 salariés
- Nioki : 889 salariés
- Aménagement : 150 salariés
- Chantiers : 870 salariés
- Soit un total de 2 465 salariés faisant vivre directement 17 000 personnes et 25 000 indirectement

Evolution des Effectifs



SODEFOR : Acteur Social



L' Education



La Santé

Engagée dans un processus de concertation permanente avec les populations locales, Sodefor intervient à plusieurs niveaux :



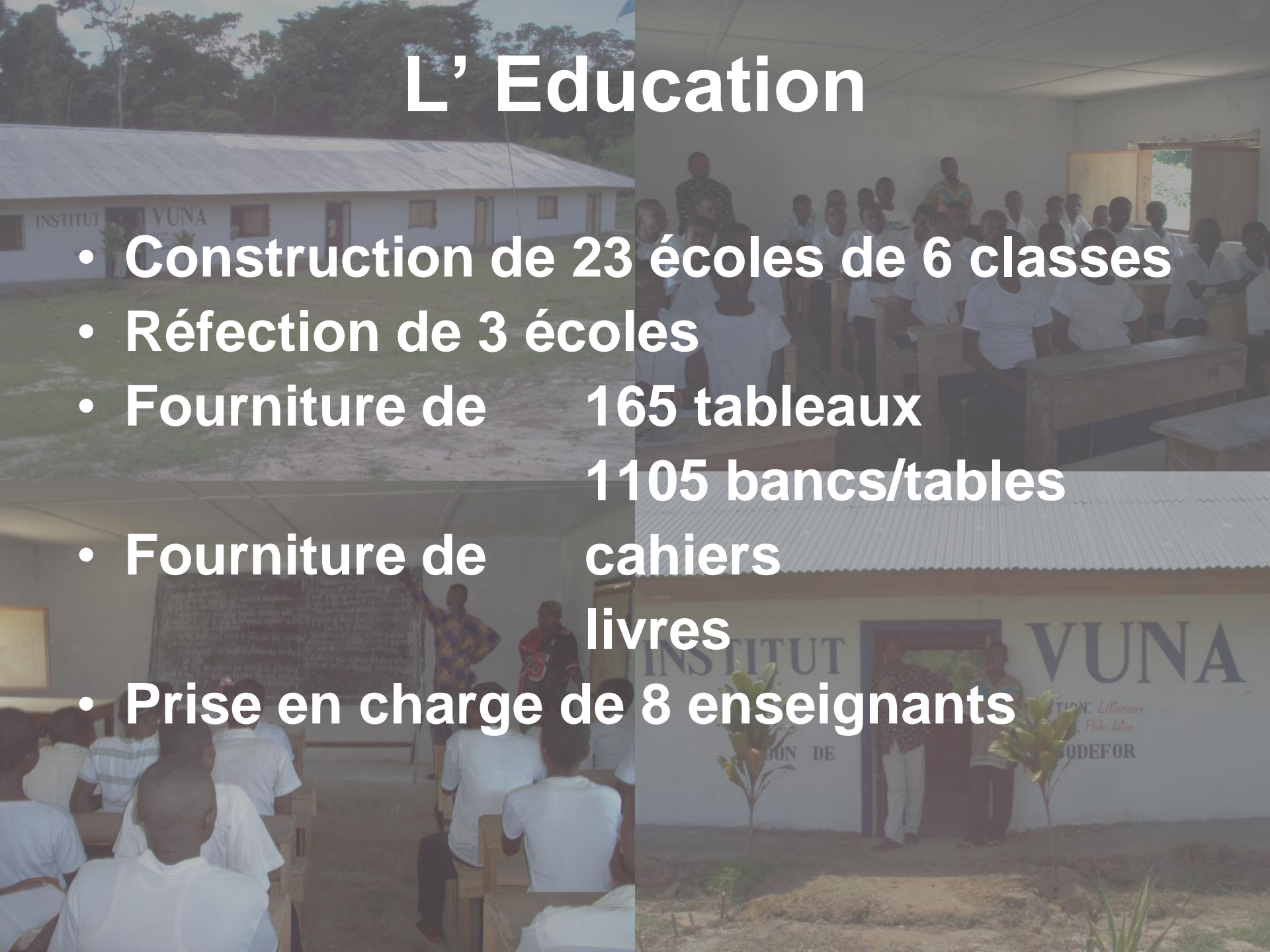
Les Infrastructures



Le Transport

L' Education

- Construction de 23 écoles de 6 classes
- Réfection de 3 écoles
- Fourniture de 165 tableaux
- Fourniture de 1105 bancs/tables
- Fourniture de cahiers
- Fourniture de livres
- Prise en charge de 8 enseignants

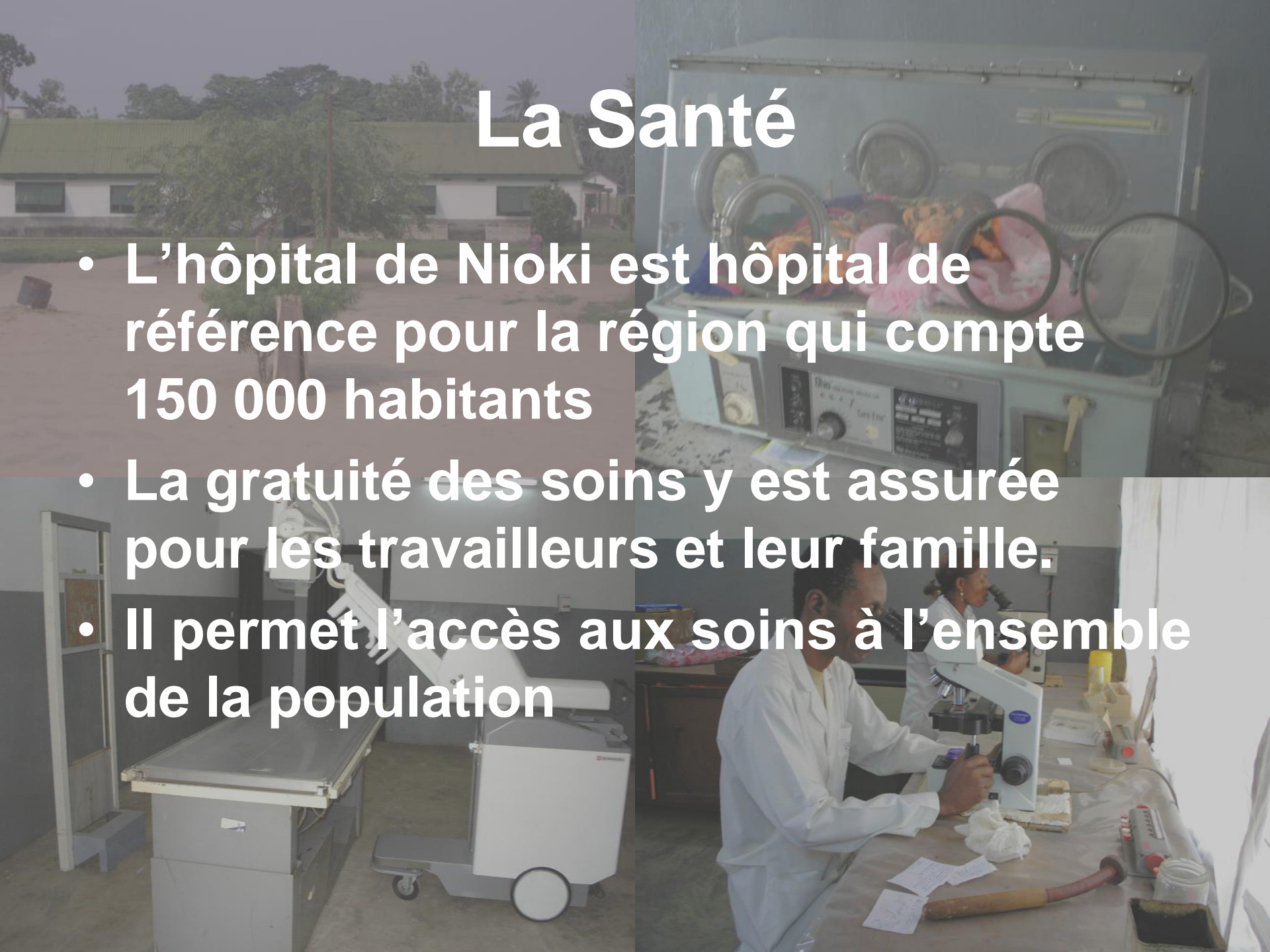


La Santé



La Santé

- L'hôpital de Nioki est hôpital de référence pour la région qui compte 150 000 habitants
- La gratuité des soins y est assurée pour les travailleurs et leur famille.
- Il permet l'accès aux soins à l'ensemble de la population



La Santé (suite)

Sodefor a assuré la construction de quatre dispensaires sur les différents chantiers.

Un infirmier et une sage femme rémunérés par Sodefor assurent les soins aux travailleurs, à leur famille et à la population locale



Infrastructures



Infrastructures

- 586 km de routes réalisées, utilisables et entretenues
- 41 ponts construits
- 4 ponts réparés
- 4 pistes d'atterrissage construites ou réhabilitées



Divers

- **Construction de deux marchés**
- **Don de bois à la population**
- **Don de contreplaqués à la population**



Le Transport

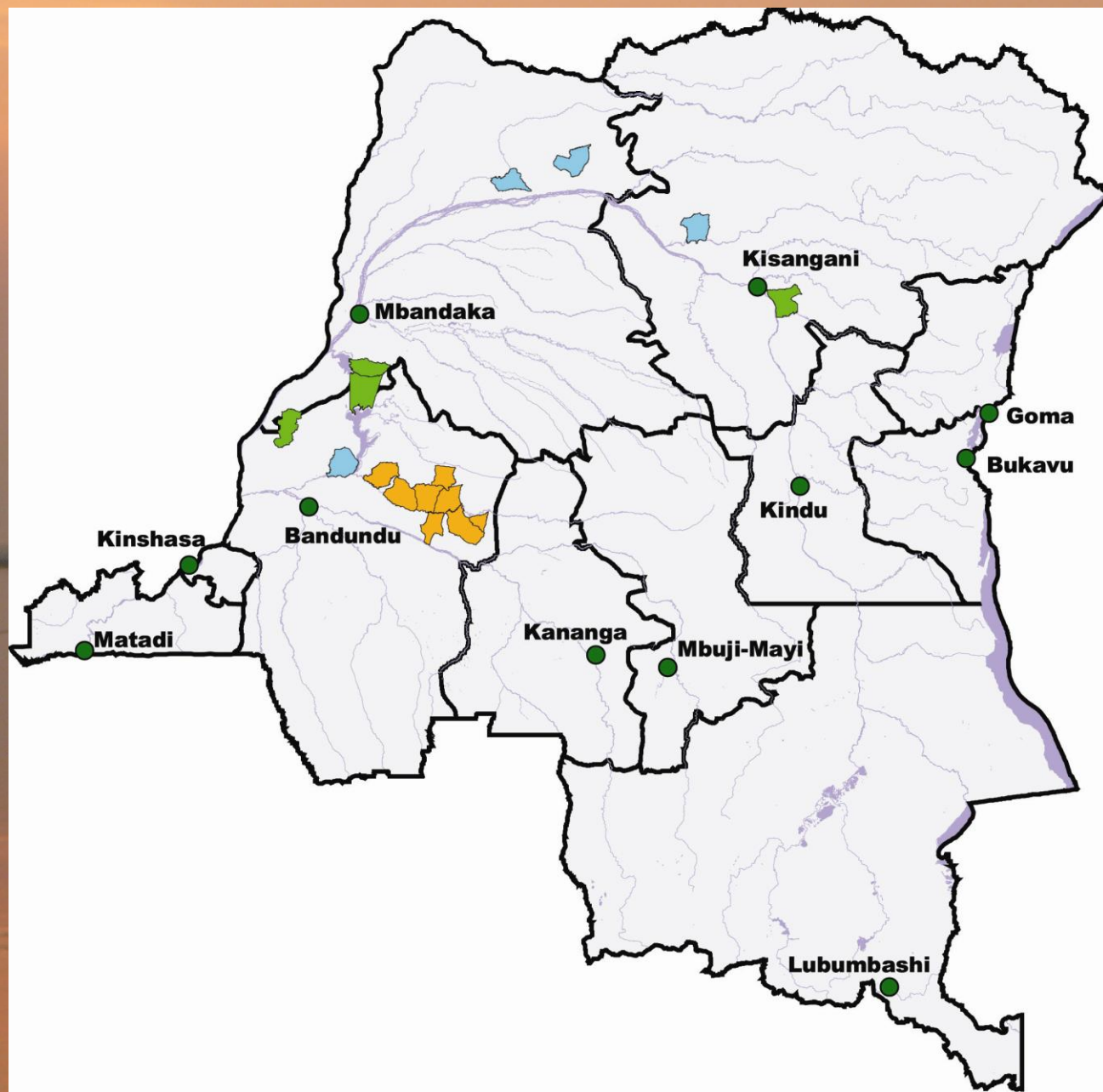


Le Transport

Sodefor concourt au désenclavement des villages grâce aux routes, mais elle facilite aussi le transport des biens et des personnes en leur permettant d'embarquer à bord des pontons en direction de Kinshasa.



Prévisions au niveau de l'aménagement



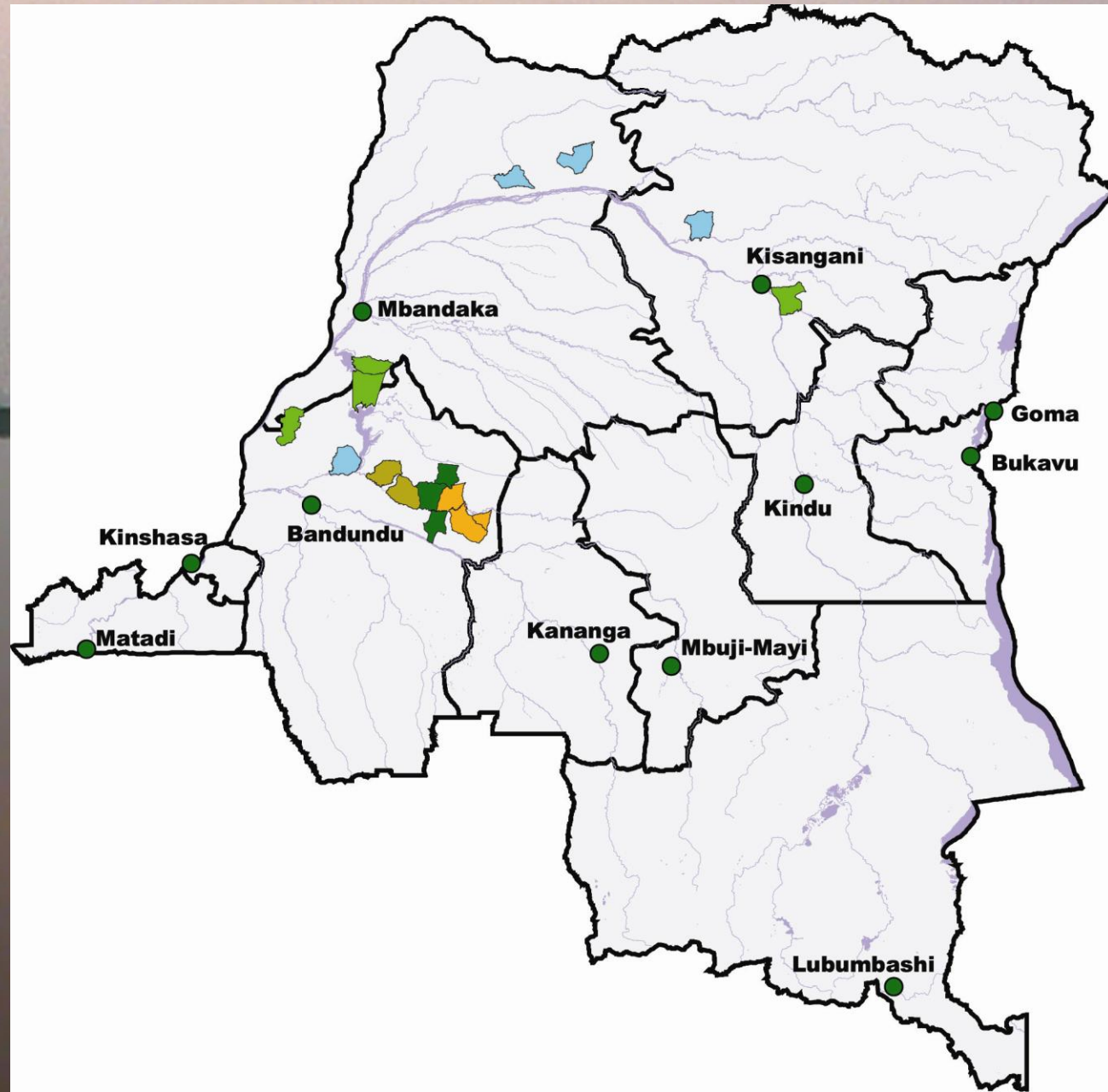
-  Dépôt en 2008
-  Dépôt en 2009/2010
-  Dépôt en 2010/2011

Au niveau de la Certification FSC

Certification de Légalité
en 2010

Puis à FSC selon le
rythme suivant :

-  Courant 2011
-  Courant 2011/2012
-  Courant 2012
-  Courant 2012/2013
-  Courant 2013

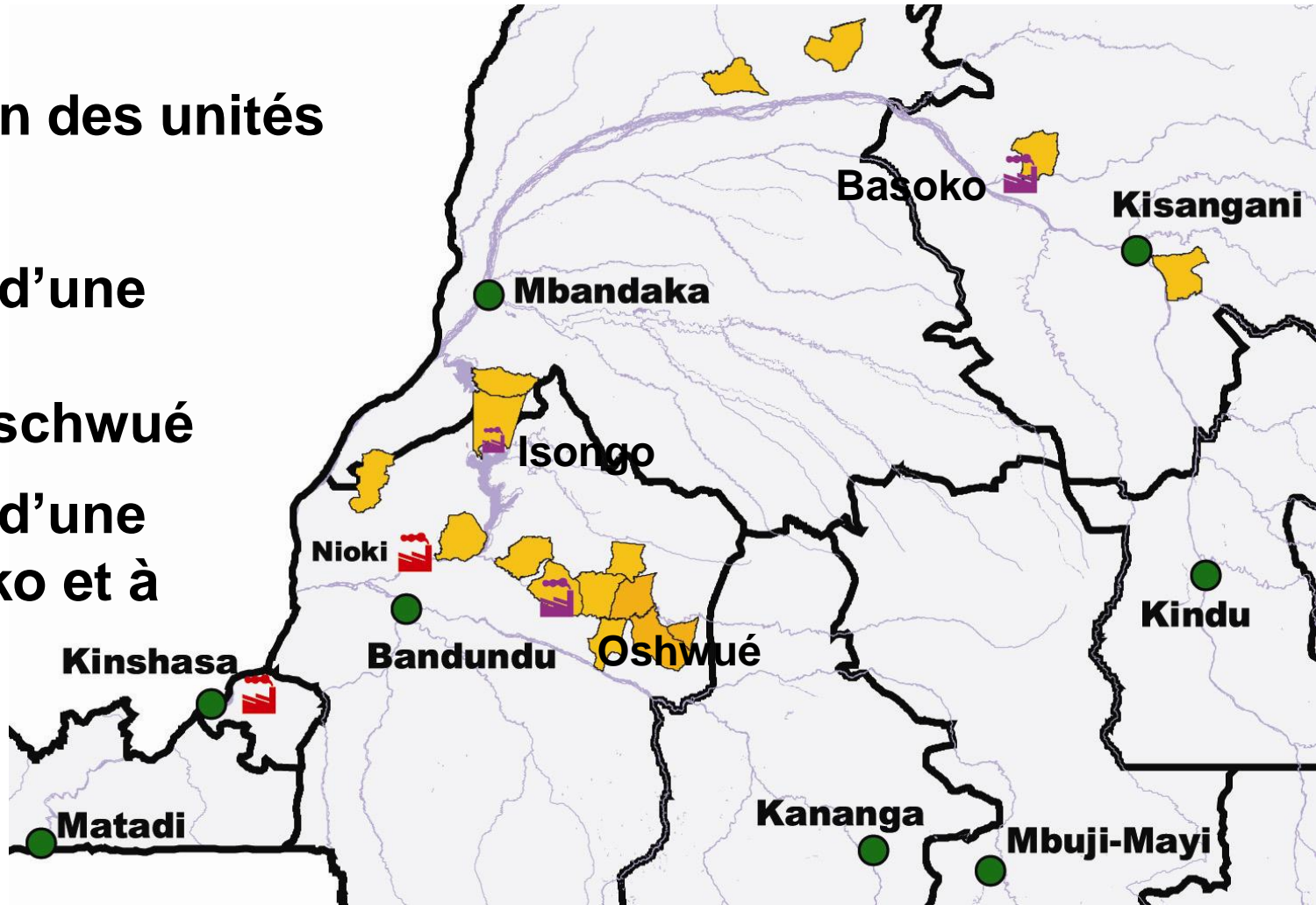


Perspectives Industrielles

Modernisation des unités
actuelles

Implantation d'une
unité dans le
territoire d'Oschwué

Implantation d'une
unité à Basoko et à
Isongo



A scenic view of a river or lake with a thatched-roof building in the background. The water is calm and reflects the sky and the building. The sky is a clear, light blue. The building has a traditional, rustic appearance with a steeply pitched roof made of dried grass or reeds. The surrounding area is lush with green vegetation.

Sodefor et la

Certification

Les 10 principes du FSC

- 1 **Respect des Lois et des Principes du FSC**
- 2 **Sécurité foncière, droits d 'usage et responsabilités**
- 3 **Droits des peuples « autochtones »**
- 4 **Relations communautaires et droits des travailleurs**
- 5 **Prestations de la forêt**
- 6 **Impact environnemental**
- 7 **Plan d 'aménagement**
- 8 **Suivi et évaluation**
- 9 **Maintien des Forêts de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)**
- 10 **Plantations**

1- Respect des lois et des Principes du FSC

L'aménagement forestier est conforme à toutes les lois en vigueur dans le pays où il est mené, ainsi qu'à tous les traités internationaux dont ce pays est signataire. Il est également conforme à tous les "Principes et Critères" FSC

Nombre de critères

6

Nombre d'indicateurs

13

Actions engagées par Sodefor

-Référencement et application de tous les textes légaux nationaux et internationaux (Ramsar, Cites, OIT etc..)

-Paiement de toutes les taxes et redevances

2 Sécurité foncière, droits d 'usage et responsabilités

Les droits fonciers et d'exploitation à long terme des terres et des ressources forestières sont clairement définis et documentés et légalement établis

Nombre de critères

3

Nombre d'indicateurs

8

Actions engagées par Sodefor

-Processus de concertation permanent avec les populations

-Mise en place de cellules socio-économiques permanentes sur chaque concession

3 Droits des peuples « autochtones »

Les droits légaux et coutumiers des peuples autochtones sur la propriété, sur l'exploitation et sur la gestion de leurs terres terroirs et ressources sont reconnus et respectés

Nombre de critères

4

Nombre d'indicateurs

10

Actions engagées par Sodefor

- Identification des peuples autochtones
 - Intégration de leurs droits et coutumes
 - Association au contrôle de l'aménagement sur leurs terroirs
- Travaux réalisés par la cellule socio-économique

4 Relations communautaires et droits des travailleurs

Les opérations d'aménagement forestier maintiennent ou améliorent le bien-être social et économique durable des travailleurs forestiers et des communautés locales

Nombre de critères

5

Nombre d'indicateurs

12

Actions engagées par Sodefor

Relations communautaires :

Mise en place d'un programme à deux niveaux :

Au niveau de la totalité de la garantie sur les problématiques:

- de l'accès à l'eau potable
- de l'accès aux soins
- de l'éducation

4 Relations communautaires et droits des travailleurs (suite)

**Actions engagées
par Sodefor**

Relations communautaires :

**Au niveau de l'assiette de coupe
annuelle**

- Sur les infrastructures locales**
- Sur l'emploi**

Droits des travailleurs

- Respect du droit du travail**
- Respect des lois sur l'hygiène et la
sécurité**
- Mise en place d'un plan de
formation pluri-annuel**
- Rénovation des camps des
travailleurs**

5 Prestations de la forêt

Les opérations d'aménagement forestier promeuvent l'exploitation efficiente de nombreux produits et services forestiers en vue d'assurer leur rentabilité économique et réaliser un grand nombre de bénéfices environnementaux et sociaux

Nombre de critères

6

Nombre d'indicateurs

16

Actions engagées par Sodefor

-Identification des produits et services de la forêt

-Création d'une cartographie sociale pour les PFNL

-Mise en place d'une politique d'optimisation des grumes et de valorisation

6 Impact environnemental

L'aménagement forestier vise la conservation de la diversité biologique et des valeurs associées, ainsi que des ressources hydriques, des sols, des écosystèmes et paysages particuliers et fragiles, de manière à maintenir les fonctions écologiques et l'intégrité de la forêt.

Nombre de critères

10

**Nombre
d'indicateurs**

30

**Actions engagées
par Sodefor**

**Etudes d'impact réalisées par un
cabinet extérieur sur**

- Les garanties**
- Le site de Nioki**
- Le site de Kinshasa**
- Création d'une cartographie
environnementale**

7 Plans d'aménagement

Un plan d'aménagement, en relation avec l'échelle et l'intensité des opérations, est élaboré, mis en oeuvre et constamment actualisé. Les objectifs à long terme de l'aménagement et les moyens d'y parvenir y sont clairement indiqués

Nombre de critères

4

Nombre d'indicateurs

12

Actions engagées par Sodefor

Un cabinet spécialisé, FRM, réalise actuellement les plans d'aménagement de nos 16 garanties.

8 Suivi et évaluation

Le suivi vise, en fonction de l'échelle et de l'intensité de l'aménagement, à évaluer l'état de la forêt, la production des ressources forestières, la chaîne de traçabilité, les activités d'aménagement ainsi que leurs impacts sociaux et environnementaux.

Nombre de critères

4

**Nombre
d'indicateurs**

8

**Actions engagées
par Sodefor**

**Rédaction des procédures
garantissant la traçabilité.
Formation des personnels.
Création d'un système
d'information permettant de
suivre le produit certifié tout au
long de la chaîne.**

9 Maintien des Forêts de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)

Les activités d'aménagement menées dans les forêts à hautes valeurs de conservation visent la conservation ou l'amélioration des attributs qui définissent de telles forêts. Les décisions relatives aux forêts à hautes valeurs de conservation sont toujours prises du principe de précaution

Nombre de critères

4

Nombre d'indicateurs

7

Actions engagées par Sodefor

Mise en place d'un groupe de travail sous l'égide du syndicat et regroupant

-Le SPIAF

-Le Ministère des Eaux et Forêts

-Des représentants des différentes Régions

-Des ONG

-Des Professionnels

Afin d'établir les critères permettant de définir les HFVC

10 Plantations

Nombre de critères	9
Nombre d'indicateurs	27
Actions engagées par Sodefor	Non Concerné



Merci pour votre attention

